

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 octobre 2009

L'hépatite toujours condamnée au silence !

Alors que les médias et diverses institutions de santé rebondissent depuis plus d'une semaine sur les dernières recommandations de la Haute Autorité de Santé et que tout le monde semble se féliciter (SOS Hépatites aussi) de la nécessaire généralisation de la proposition systématique du dépistage au VIH/Sida, c'est avec amertume et dépit que SOS Hépatites (association de malades atteints par une maladie chronique du foie) constate l'absence de considération de l'ensemble des acteurs du système de santé sur la question du dépistage des hépatites virales.

Plus de 250.000 personnes vivent en France, sans le savoir, avec une bombe à retardement au niveau du foie ! Alors qu'il existe des traitements efficaces !

Les hépatites virales sont responsables de 10 fois plus de décès en France que le VIH/sida.

D'après le Bulletin Epidémiologique hebdomadaire du 19 mai 2009 (institut de veille sanitaire) plus de 500.000 personnes sont porteuses d'une hépatite virale chronique (232.000 hépatite C, 281.000 hépatite B) et près de 50% l'ignorent et ne sont pas encore dépistées soit plus de 250.000 personnes qui vivent en France avec un virus qui détruit aussi lentement que sûrement leur foie ! Faute d'un dépistage, ces infections chroniques peuvent passer totalement inaperçue (très peu de symptômes associés à l'exception de la fatigue) et aboutir à un cancer du foie ou une insuffisance hépatique sévère où, malheureusement, aucun recours thérapeutique, y compris la greffe, n'est possible. Et pourtant, les traitements contre l'hépatite C permettent de guérir (suppression virale) dans plus de 50% des cas et les traitements contre l'hépatite B permettent de bloquer le virus dans plus de 80% des cas !

Dépistage des hépatites et prévention : deux enjeux de santé publique ! Mais en dehors de la grippe H1N1 et du VIH/sida, point de salut public !

Au-delà des efforts à réaliser pour inciter les personnes à se dépister l'annonce des résultats peut permettre de renforcer les stratégies de prévention, dont l'accès au vaccin contre l'hépatite B. En effet, du côté des nouvelles contaminations, les chiffres sont également effrayants : 5000 nouvelles contaminations par an pour l'hépatite C et 2500 pour l'hépatite B.

SOS Hépatites demande une généralisation de la proposition systématique du dépistage sur les hépatites virales, en priorité chez les anciens transfusés, les femmes enceintes, les usagers de drogue, les personnes incarcérées, les personnes d'origine étrangère résidant en France et également les personnes qui démarrent une chimiothérapie anticancéreuse.

SOS hépatites demande :

- Au ministère de la santé de débloquer des fonds pour définir une politique de formation et une mise à disposition de tests de dépistage au niveau des structures de soins qui accueillent les populations mentionnées ci-dessus
- A la haute autorité de santé de rattraper son retard concernant la validation des algorithmes de dépistage de l'hépatite B et d'étendre ses recommandations d'incitation au dépistage aux hépatites virales
- A la sécurité sociale de rembourser à 100% le test de dépistage de l'hépatite B

Contact presse : Frédéric Chaffraix (Vice Président Communication) : 03.88.24.26.01 ou 06.62.80.53.74